

COMPTE RENDU du Conseil d'Ecole Elémentaire N°3 Du 27 mai 2021, en visioconférence

Présents

Enseignants :

Mesdames Tournesac, Brière, Lindron, Vansteene, Cauquil-Poulain, Gourlé, Triguel, Baraud, Faurie, Gauthier.

Madame Coscino-Mollard, Directrice.

Délégués de parents d'élèves :

F.C.P.E. : Mmes Lagasse-Benezech, Cibin, Léglise, Le Gallo, Kaminski-de Bosschère, M. Farez, M. Motte

Représentants de la mairie : Madame Sandjivy, Maire de Neauphle-le-Château, Madame Blanc, Directrice Générale des Services.

Madame Allora, Inspectrice de l'éducation nationale, absente excusée.

Ordre du jour

A- Fonctionnement du conseil d'école

- Approbation du compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école
- Règlement intérieur : modalités de mise en œuvre.

B- Vie scolaire

- Protocole sanitaire
- Effectifs 2021/2022
- L.S.U. accès numérique
- Liaison GS/CP, CM2/6ème
- Projets des classes

C – Questions pour la Mairie

- Informatique, TNI
- Travaux : demandes et prévisions
- Présentation de : « Neauphle, ville citoyenne ».

A – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Approbation du procès-verbal du 2^{ème} compte-rendu :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Règlement intérieur : modalités de mise en œuvre :

Le règlement intérieur est distribué aux élèves à chaque rentrée, signé et conservé dans le cahier de liaison. Il évolue, des ajouts peuvent être votés en conseil d'école, en cours d'année. Le dernier paragraphe ajouté concerne la situation sanitaire : « **En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnel enseignants et non enseignant, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national.** » Le règlement est rappelé aux enfants et aux parents, si besoin.

B - VIE SCOLAIRE

Protocole sanitaire : En fonction de la situation sanitaire, le protocole évolue. Les parents sont avertis de ces changements par une information collée et signée dans le cahier de liaison. La dernière information date du 26/04, après les vacances de printemps. Au mois de mai, deux classes ont été fermées pour cas covid. Les parents de la classe ont été avertis le week-end par téléphone et par mail de la fermeture et de la procédure à suivre. Dans ce cas, la continuité pédagogique est mise en œuvre par l'enseignant. L'école ne peut rester ouverte qu'au prix d'une grande vigilance et du respect des gestes barrières, au service de tous. Les parents d'élèves nous signalent un retour très positif sur la réactivité de l'école lors de la fermeture de classe.

Effectifs 2021/2022 :

Au vu des prévisions du mois de novembre dernier, (moins de CP qui montent, prévision de 213 élèves en novembre), la Direction Départementale a fermé une classe : 8 classes au lieu de 9. Mais nous avons déjà 13 arrivées, inscrites en mairie, et donc, en prévision, 222 élèves (233 actuellement) CP : 45, CE1 : 50, CE2 : 46, CM1 : 41, CM2 : 45. Ces effectifs vont être indiqués à la DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) et nous saurons fin juin si la 9^{ème} classe est maintenue. Il y a chaque année des arrivées pendant les vacances et les élèves qui déménagent ont été pris en compte. Les effectifs ne peuvent donc qu'augmenter. Si nous restons à 8 classes, il y aurait au moins 4 classes à 30 élèves et des CP, CE1 très chargés.

Rentrée le jeudi 2 septembre à 8h30 .Ouverture des portes : 8h20.

Les CP seront accueillis dans la petite cour.

Inscriptions : Les inscriptions des CP et des nouveaux élèves se font par mail, pour respecter les gestes barrières. Les CP sont inscrits, les listes de fournitures envoyées par mail.

L.S.U. :

Les livrets scolaires sont désormais consultables par voie numérique. Les parents ont la procédure d'accès et leur code. Cette procédure est réexpliquée à chaque livret, deux fois par an (fin janvier, fin juin). En cas de problème d'accès, la directrice peut réinitialiser les codes.

Liaison GS/CP, CM2/6^{ème} :

Avec le contexte sanitaire, il n'y a pas eu de rencontre en présentiel, comme les années précédentes, entre les enseignantes de GS et de CP. Elles se sont entretenues au téléphone.

Les enseignantes de CM2 se rendent au collège fin juin pour la passation CM2/6^{ème}.

Projets des classes :

Attentirentail : Il s'agit d'un projet proposé par l'OCCE (organisme gérant la coopérative). 4 classes participent : les CPA, CPB, CE1/CE2 et CM2B. Les enfants préparent une structure avec des plantations pour attirer les oiseaux et les insectes.

Dans le même esprit, les enfants de l'accueil de loisirs vont planter, dans Neauphle-le-Château, 4 zones Bzzzz pour attirer les insectes.

Eco-école : L'école a continué, cette année, à collecter les instruments d'écriture usagés. Ils sont ensuite pesés et envoyés au collège pour une mutualisation. Les objets récoltés permettent de faire un don à une association.

Les poules ayant croisé la route d'un renard... vont être remplacées.

Thème éco-école 2021/2022 : Economiser l'énergie. L'équipe enseignante souhaite travailler sur ce thème fédérateur : l'énergie propre, renouvelable. Nous allons réfléchir à des objets dans l'école qui fonctionneraient à l'énergie solaire, et, en partenariat avec l'association des parents d'élèves, et le périscolaire, à orienter des projets en ce sens.

Nous espérons pouvoir l'année prochaine organiser les comités de pilotage avec les élèves éco-délégués et les partenaires : parents, mairie, accueil de loisirs.

Permis piéton CE2 : Les CE2 sont préparés en classe avec des petites vidéos, des quizz, des questions réponses. Les élèves disposent d'un livret offert par l'association « Prévention MAIF ». Le permis sera remis en classe par Monsieur Benoit Généau, policier municipal, fin juin.

Dangers d'internet : Une animation sera proposée pour les CM2 le mardi 15 juin. Elle est offerte par la FCPE.

Projet Initiatives FCPE : gourdes: Nous remercions la FCPE pour l'organisation de la vente, ainsi qu'une gourde offerte à chaque enseignant.

Cette vente a rapporté 829 € de bénéfices. Elle subventionne des projets de l'école.

Sorties : A pied, selon l'évolution de la situation sanitaire.

Le club de Tennis va recevoir les 9 classes une par une, la semaine du 14 juin pour des animations autour de ce sport.

La visite du collège n'est pas prévue à ce jour.

B – QUESTIONS POUR LA MAIRIE

1) Informatique, TNI :

Les enseignants ont fait remonter à la mairie tous les problèmes rencontrés avec les TNI et les ordinateurs : 3 TNI et 4 ordinateurs ne fonctionnent plus bien ou plus du tout.

Projet numérique : Ce projet prévoit la subvention de nouveaux TNI, la dotation de 2 packs d'une dizaine de tablettes ainsi que l'accès à un espace numérique de travail pour améliorer la communication entre parents, enseignants et élèves. Ce projet est en cours d'instruction, nous n'avons pas eu de retour.

Un ordinateur va être remplacé dans les jours qui viennent.

2) Travaux : demandes et prévisions

Travaux prévus : Suite à la demande des enseignants, une révision des stores sera effectuée cet été, et des stores achetés pour la classe de Mme Baraud, côté rue.

Une mise en peinture des fenêtres est prévue pour le grand bâtiment, côté plateforme de sport.

Information de la mairie : Le service jeunesse organise un voyage pour les futurs 6èmes, 5èmes et 4èmes, cet été, sur les plages du débarquement, en camping.

3) Présentation de : « Neauphle, ville citoyenne »

Madame Sandjivy, Maire de Neauphle-le-Château, nous présente le projet « Neauphle, ville citoyenne ». Une consultation format papier a été présentée aux Neauphléens et aux partenaires travaillant à Neauphle-le-Château. L'objectif est de prendre en compte les sujets qui peuvent intéresser la collectivité pour que chacun trouve sa place et ainsi lancer des projets citoyens.

La démarche est positive, tout ce qui fonctionne sera pris en compte.

Madame le Maire souhaite inclure l'école dans cette démarche, les enfants étant des vecteurs formidables pour relayer ces actions et travailler sur le savoir-être, le savoir-vivre.

Chacun doit se sentir impliqué et répondre à la consultation, même en n'habitant pas à Neauphle-le-Château. L'intérêt collectif doit aussi porter sur les sujets du quotidien, au service d'un cadre de vie paisible et dynamique.

Les résultats de la consultation seront connus à l'automne. Madame le Maire espère qu'à ce moment-là, les partenaires pourront se retrouver pour échanger, débattre.

L'équipe enseignante est très intéressée par ce projet en parfaite cohérence avec ses objectifs de travail. Il trouvera sa place dans le nouveau projet d'école à venir.

L'équipe enseignante remercie la Mairie, l'Accueil de loisirs, la FCPE, les parents et éducateurs pour cette agréable collaboration tout au long de l'année, dans ce contexte particulier et difficile. Nous vous remercions de votre confiance.

CLOTURE DU CONSEIL : 18H45

S. VANSTEENE SECRETAIRE

M.C. COSCINO-MOLLARD DIRECTRICE